Cinquante-septième année. - N ° 227 A Vendredi 24 novembre 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1141

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

505 234 013 RCS Paris.
BLC.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 2701000.00 EUR.
Adresse : 72, rue Bonaparte, 75006 Paris.
Précédent propriétaire : 505 234 013 RCS Paris. **BLC.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : L.B.A. Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 72 rue Bonaparte 75006 Paris Capital : 230000.00 EUR Numéro unique d'identification : 347615700 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : BLC Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 72 rue Bonaparte 75006 Paris Capital : 2701000.00 EUR Numéro unique d'identification : 505234013 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 3440359.00 EUR - passif de 9976.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Le rapport d'échange s'établit à 43 actions de la Société Absorbée pour 2 actions de la Société Absorbante. Pour rémunérer cet apport, la Société L.B.A. procédera à une augmentation de son capital social d'un montant de 276.460 euros par émission de 12.020 actions nouvelles d'une valeur nominale de 23 euros chacune attribuées aux associés de la Société Absorbée. A l'issue de la Fusion, la Société L.B.A. procédera, à la suite de l'augmentation de capital susvisée, à une réduction de capital de 230.000 euros égale à la valeur nominale des 10.000 actions antérieurement détenues par la Société BLC et transmises à la Société L.B.A. dans le cadre de la fusion, par annulation desdites actions auto-détenues, le capital social de la Société L.B.A. sera ainsi ramené à 276.460 euros. . Montant de la prime de fusion / scission : 3153923.00 EUR. Date du projet commun de fusion : 03.11.2023. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société L.B.A. : 21.11.2023 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société BLC : 21.11.2023 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..